Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 022-212201719-20260127-CCAS2701202601-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE LA COMMUNE DE PLAINTEL

NOMBRE DE MEMBRES				
En exercice	Présents	Ayant donné procuration	Absents	Votants
15	10	2	5	12

DATE DE LA CONVOCATION
20 janvier 2026

*L'An deux mille vingt-six et le vingt-sept janvier à **18 h 30**, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqué le vingt janvier deux mille vingt-six, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Yann AUFFRET, Vice-Président.*

Etaient présents : Y. AUFFRET, E. DUBOIS, M. BRESSET, N. RUEN, M. JUGAN, M.-P. MEGRET, A. GOUEDARD, M. CARREE, H. BELOEIL, C. MORIN.
Absents excusés : V. ALLENO, Y. JEGLOT, M.F. HUBY, A.-M. LE FUR, J.-J. BRIENT.
Pouvoir : A.-M. LE FUR à Y. AUFFRET, M.-F. HUBY à E. DUBOIS.
Secrétaire de séance : M. CARREE

DELIBERATION N° 2026-01

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

Le Conseil d'Administration du CCAS a pu exprimer ses vues sur les orientations budgétaires 2026, et proposer ses priorités.

Le Conseil d'Administration,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

PREND ACTE des orientations budgétaires du CCAS pour l'année 2026.

A savoir :

- Excédent de fonctionnement cumulé 2025 à affecter au BP 2026 : 7 408,39 € (affectation en section de fonctionnement),
- Excédent d'investissement cumulé 2025 à affecter au BP 2026 : 3 727,04 €,
- Maintien des ateliers équilibre - Sport pour Tous pour un montant prévisionnel de 1 500 € (article 6188),
- Maintien de la subvention communale pour un montant prévisionnel de 13 000 € à l'article 7474 (pour rappel : 10 000 € en 2024),
- Enveloppe financière attribuée pour le financement du repas des aînés / paniers garnis et galettes de l'EHPAD : 11 700 € (article 6232),
- Pas de dépenses d'équipements programmées,
- Endettement nul au 01/01/2026.

AFFICHE LE DIT JOUR, AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

La secrétaire de séance,
Monique CARRÉE,

Le Vice-Président,
Yann AUFFRET,